

	Mairie de Saint Hilaire le Grand Rue de Reims Tél. : 03 26 70 00 26 Mail : mairie-sthilairelegd@orange.fr saint-hilairelegrand51.weebly.com	DEPARTEMENT DE LA MARNE
		ARRONDISSEMENT DE CHÂLONS EN CHAMPAGNE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 SEPTEMBRE 2019

Mme le Maire déclare la séance ouverte à 20h35.

En présence de

Mme Agnès PERSON, Maire, Mmes : Antonia PAQUOLA, Lydie THIEBAULT, MM. Pascal APPERT, Gilles BEAULANDE, Jean-Michel GILLET, Bernard MACHET.

Absents : M. Robert PARIS ayant donné pouvoir.

Le compte-rendu du conseil précédent est approuvé à l'unanimité.

Délibération approbation du rapport de gestion SPL-XDEMAT

Mme le Maire présente le rapport de gestion de la société publique locale XDEMAT, celui-ci fait apparaître un nombre d'actionnaires toujours croissant (2 169 au 31 décembre 2018), un chiffre d'affaires de 900 871 €, en augmentation, et un résultat net à nouveau positif de 58 116 € affecté en totalité au poste « autres réserves », porté à 131 337 €.

Mme le Maire prie le conseil de bien vouloir se prononcer,

Après en avoir délibéré, Mme le Maire propose de passer au vote :

POUR : 7 - CONTRE : 0 - ABSTENTION : 1

Point sur la rentrée des classes

Mme le Maire indique que l'effectif de rentrée est de 84 élèves répartis comme suit : 18 en CM, 27 en CE, 20 CP, 19 en maternelle.

Il y a eu des travaux de réparation dans les wc, un réfrigérateur a été acheté suite à la canicule afin que les professeurs puissent y stocker des boissons, des ventilateurs seront achetés pour l'été prochain.

M. Jean-Michel GILLET rappelle que lors du conseil précédent il avait été évoqué l'installation de film anti UV sur les vitres. Après discussion l'assemblée est d'accord sur le fait que les films anti UV ne seront pas efficaces contre la chaleur et qu'il faudra installer autre chose.

La nouvelle imprimante a été livrée, il reste à l'installer. Le devis initial comporte l'installation sur 4 à 5 ordinateurs, Mme le Maire a fait appel à M. Xavier LARCHER de la Communauté de Communes pour l'installer sur le reste de la classe mobile.

Mme Antonia PAQUOLA demande s'il serait possible de faire un tableau de l'ensemble des clés de l'école afin de faciliter les accès lors d'intervention d'entreprises extérieures.

Mme le maire remercie l'ensemble de l'équipe des parents d'élèves qui ont œuvré pour décorer les cours des écoles.

Mme le Maire informe l'assemblée d'une demande de création d'étagère entre la porte et la cloison du hall pour ranger le matériel sportif.

M. Gilles BEAULANDE rappelle qu'il avait été évoqué la création d'un local sous le préau pour le matériel sportif.

L'entretien des chaudières a été réalisé.

Les premiers jours d'école ont révélé un manque de places dans le bus, les collégiens de Souain repartent désormais dans le bus des collégiens de Sommepey.

M. Jean-Michel GILLET fait part d'un problème de bus pour les élèves du lycée Bayen à Châlons qui ont, pour certains, cours le mercredi après-midi alors que le dernier bus part à 12h30, le suivant est à 19h.

Sécurité routière

Mme le Maire propose de demander à un parent d'élève du village de faire traverser les enfants rue de Souain. Le nombre de véhicules étant plus important à cause de la déviation de Suippes.

Les membres du Conseil Municipal sont d'accord pour proposer cette mission à M. Bayen.

M. Gilles BEAULANDE déplore le fait que le radar ait été rapidement recouvert de peinture.

M. Jean-Michel GILLET indique qu'il voit une grande différence sur la vitesse des véhicules qui passent rue de Reims mais qu'il faudrait cependant déplacer le radar sur la route de Souain pour faire ralentir les véhicules sur cette voie également.

Point sur les travaux divers

Mme le Maire indique :

- La porte des WC PMR de la salle des fêtes a été retournée,
- Le désamiantage est réalisé, le rapport doit être envoyé en mairie. la pose du plafond est en cours,
- SAUR : l'installation de l'antenne aura lieu le 13 septembre 2019,
- Fibre : certains poteaux Enedis ne pouvant supporter le poids de fils supplémentaires, il sera installé des poteaux bois juste à côté de ceux existants.
- Suite à la sortie de route d'un véhicule, un poteau a été changé par EDF, le bloc lumineux sera changé, le coût prit en charge par l'assurance suite au dépôt de plainte contre le conducteur.
- Des plaques de regard ont été cassées, il faut demander le changement,
- Mme Lydie THIÉBAULT indique qu'après s'être rendue sur place, qu'il serait préférable de placer le nouveau candélabre au milieu de la rue du château d'eau.
- M. Jean-Michel GILLET dit qu'il faut bien réfléchir si le milieu de la rue est judicieux car il faut peut-être en prévoir 2.

Questions diverses

Mme Lydie THIÉBAULT informe l'assemblée qu'une première réunion sur le plan de gestion pluri-annuel de la Suippe et de l'Ain a lieu le lendemain et qu'elle s'y rend accompagnée de M. Jean-Michel GILLET.

Mme le Maire indique à l'assemblée qu'elle aimerait rencontrer les membres de l'AJSJH pour parler du devenir de l'association, celle-ci paraissant être en « stand-by ».

Après que la croix du calvaire ait été examinée, il s'avère que celle-ci en plus endommagée que prévue, le bois est pourri. M. Gilles BEAULANDE demande de prendre position, soit la laisser telle quelle, soit la refaire, soit faire une souscription et de quel montant. Pour le moment, en attente d'un devis de réparation.

Mme le Maire indique que des arbres sont à élaguer près de la station de pompage, après en avoir discuté, il est prévu que Mme le Maire demande à M. Robert PARIS s'il lui est possible de le faire.

M. Jean-Michel GILLET demande ce que la commune prévoit comme système de récupération des cendres pour le jardin du souvenir. Il est décidé que se soit vu en commission cimetièrre.

MM. Pascal APPERT, Jean-Michel GILLET et Gilles BEAULANDE se chargent de l'arrosage des fleurs

M. Pascal APPERT indique avoir demandé les comptes de la fête du 14 juillet mais qu'il attend une réponse.

Fin du conseil à 23h00.
